

PLF 2019

ANNEXE IV

STRUCTURE DU DOSSIER POUR LES CONFERENCES DE SÉCURISATION DE LA TRAJECTOIRE

1. SYNTHÈSE

Note de synthèse au périmètre de la mission des propositions formulées pour 2019 et 2020 en crédits (dépenses de personnel et autres dépenses).

Sous dossier par programme regroupant les fiches de justification des crédits proposés par brique de budgétisation (*cf. modèle ci-dessous*).

Tableaux à joindre :

1.1. Synthèse par mission de l'évolution des crédits du budget général, format A3

*L'actualisation de la trajectoire des dépenses doit être précisément renseignée **en niveau**, conformément aux précisions méthodologiques de l'annexe III.*

Les hypothèses sous-jacentes aux données renseignées dans ce tableau devront être explicitées pour chaque brique (cf. annexe III).

1.2. Synthèse par mission des mesures d'économies et des mesures nouvelles, format A3

*Les mesures d'économies et les mesures nouvelles doit être précisément renseignée **en écart à la trajectoire actualisée** (cf. annexe III). Elles doivent être, dans cette synthèse, présentées sous forme de liste et classées par ordre de priorité s'agissant de la mise en place des mesures nouvelles et d'acceptabilité des mesures d'économies proposées.*

2. DÉPENSES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS _ ETAT ET OPÉRATEURS

Note au périmètre ministériel relative aux propositions de titre 2 et d'emplois (*cf. annexe V*).

Tableaux à joindre :

2.0. Synthèse au périmètre ministériel des crédits et emplois Etat

2.1. Synthèse par programme des emplois Etat et opérateurs

2.2. Evolution de la masse salariale

2.3. Flux d'effectifs

2.4. Plafond d'emplois Etat et opérateurs

2.5. Mesures catégorielles

2.6. Mesures de schéma d'emplois et autres mesures non catégorielles

2.7. Contribution des opérateurs au CAS « Pensions »

3. TAXES AFFECTEES (*cf. annexe VI*)

Tableau à joindre :

3.1. Synthèse des taxes affectées

4. BUDGETS ANNEXES ET COMPTES SPECIAUX

Tableau à joindre

4.1. Synthèse de l'évolution des crédits des budgets annexes et des comptes spéciaux, format A3.

Missions hors budget général (budgets annexes, et comptes d'affectation spéciale et comptes de concours financiers) : par référence aux éléments indiqués ci-dessus, chaque mission hors budget général fera l'objet d'un dossier comportant, pour chaque programme le composant, les éléments relatifs aux recettes, aux dépenses de personnel et aux autres dépenses pour 2019-2020.

5. FICHES MESURE ET LISTE DES PROJETS D'ARTICLES POUR LE PLF 2019 (cf. annexe VII)

Liste des projets d'articles envisagés à ce stade.

6. SUIVI DES CONTRATS DE PROJET ÉTAT-REGIONS (Cf. annexe VIII)

Tableau à joindre :

6.1. Suivi des contrats de projet Etat – Régions

PLF 2019

JUSTIFICATION DES CRÉDITS
(fournir une fiche par brique de budgétisation)

Programme :

Brique :

MONTANT EN M€(avec une décimale)

AE	Exécution 2017	LFI 2018	LPFP 2019	Propositions 2019	LPFP 2020	Propositions 2020
Trajectoire actualisée (1)						
Économies (2)						
Mesures nouvelles (3)						
TOTAL = (1) + (2) + (3)						

CP	Exécution 2017	LFI 2018	LPFP 2019	Propositions 2019	LPFP 2020	Propositions 2020
Trajectoire actualisée (1)						
Économies (2)						
Mesures nouvelles (3)						
TOTAL = (1) + (2) + (3)						

I. Modalités de budgétisation en AE-CP

Présentation des dispositifs budgétisés en AE≠CP accompagnée, le cas échéant, d'un échéancier de CP sur les engagements antérieurs à 2018 et sur les engagements proposés sur la période 2018-2020.

Vous préciserez, le cas échéant, le montant des restes à payer au 31/12/2017 et le rythme des paiements proposé.

Les opérations les plus significatives seront détaillées et les modalités d'échelonnement de leurs paiements seront précisées.

II. Trajectoire actualisée 2019-2020

A l'issue des conférences, l'évaluation de l'actualisation de la trajectoire discutée entre les administrations devra faire l'objet d'une analyse technique rigoureusement partagée. A ce titre, les points de divergence identifiés à l'issue des conférences de sécurisation ne pourront porter sur cette évaluation.

Ainsi, en accompagnement du tableau « 1.1 Synthèse par mission de l'évolution des crédits du budget général », vous préciserez de manière exhaustive les hypothèses et facteurs d'évolution qui ont été retenues pour la détermination de l'actualisation de la trajectoire : volume, entrées-sorties, prix, modalités de revalorisation, etc. Ces hypothèses ont vocation à être définitivement arrêtées à l'issue de la phase de convergence technique entre services.

III. Présentation détaillée des mesures proposées et des effets sur 2019-2020

Les conférences de sécurisation ont vocation, à l'instar de la méthode mise en place l'année dernière, à responsabiliser davantage les administrations et réduire par conséquent le nombre de points de divergence à soumettre à l'arbitrage des cabinets.

Excluant toute discussion sur l'évaluation de l'actualisation de la trajectoire (cf. supra), les éventuels points de divergence devront concerner les propositions de mesures d'économies ou de mesures nouvelles dont les sous-jacents techniques auront au préalable été rigoureusement partagés entre les services.

Dans ce sens, il conviendra au stade des conférences de sécurisation de partager une présentation exhaustive et détaillée des mesures nouvelles et d'économies afin de faciliter les échanges entre services.

A. Présentation détaillée des mesures d'économies

Par référence aux éléments mentionnés dans le tableau de synthèse des mesures d'économies (tableau « 1.2 Synthèse par mission des mesures d'économies et des mesures nouvelles »), vous présenterez pour chaque brique de budgétisation les mesures d'économies proposées en veillant à préciser les points suivants :

- Description de la réforme

Vous détaillerez la proposition de réforme en insistant notamment :

- sur le constat initial qui justifie une réforme du dispositif / de la politique publique concernée ;
- sur les impacts de la réforme et les difficultés qu'elle peut soulever (suppressions d'emplois, de structures, d'aides) ;
- si la proposition de réforme implique, directement ou indirectement, d'autres acteurs publics (opérateur, sécurité sociale, collectivités locales), vous préciserez quels sont les transferts en jeu (cf. annexe III).

- Chiffrage de la mesure

- vous présenterez l'intégralité des **hypothèses de chiffrage de l'économie** proposée, ainsi que des **éventuelles mesures d'accompagnement qui seraient nécessaires** ;
- si la réforme fait intervenir **d'autres acteurs publics**, vous évalueriez, **l'effet sur le solde public** (toutes APU) **de la réforme**.

- Modalités de mise en œuvre

Vous détaillerez les points suivants :

- calendrier de la mise en œuvre ;
- acteurs de la mise en œuvre ;
- étapes de la mise en œuvre ;

- étapes juridiques (modifications législatives ou réglementaires). Dans cette hypothèse, il conviendra également de remplir *l'annexe VII* : fiche mesure / projet d'articles au PLF 2019). Précisez notamment les obstacles juridiques à lever.
- étapes techniques (modification de systèmes d'information, formation, etc.)

B. Présentation détaillée des mesures nouvelles

Par référence aux éléments mentionnés dans le tableau de synthèse des mesures nouvelles (tableau « 1.2 Synthèse par mission des mesures d'économies et des mesures nouvelles »), vous présenterez pour chaque brique de budgétisation les mesures nouvelles en veillant à préciser :

- le niveau de validation juridique ou politique des mesures. Les mesures nouvelles proposées devront principalement concerner des engagements du Gouvernement qui ont déjà été annoncés ;
- l'intégralité des hypothèses retenues pour l'évaluation de leurs coûts.